



Les sacs de 35 litres font défaut dans de nombreux commerces du Valais romand. Une directive avait pourtant été envoyée aux commerçants. DR

La pénurie de sacs taxés perdure

PAR SAMUEL JACQUIER@LENOUVELLISTE.CH

VALAIS ROMAND Les Valaisans ont-ils peur que les prix des sacs taxés augmentent? Au vu du nombre de rouleaux achetés, on pourrait presque imaginer que les sacs de 35 litres vont disparaître des étals à tout jamais. Le problème, c'est que cette frénésie d'achat en masse empêche de nombreux Valaisans de s'approvisionner. Des ruptures de stock sont constatées un peu partout dans le Valais romand. Si la difficulté d'approvisionnement touchait surtout les petits commerces en fin d'année, la tendance s'est généralisée depuis la réouverture des magasins le 2 janvier. «Le fournisseur n'a pas effectué de livraisons les 26 décembre et 2 janvier, et donc les ruptures de stock pour les sacs de 35 litres sont nombreuses dans nos commerces. Tout devrait rentrer dans l'ordre d'ici à la fin de la semaine dans plusieurs points de vente ou au plus tard à mi-janvier partout», souli-

gne le responsable du secteur ménage de Migros Valais, Jean-Dominique Bourgeois. Les magasins Coop vivent la même situation.

Une directive avait été envoyée

Des points de vente tels que Jumbo à Conthey semblaient mieux armés pour affronter les pulsions des consommateurs avec des bacs remplis de sacs de 35 litres. Ils sont partis comme des petits pains. «On nous a livré une palette de 35 litres mercredi et il reste des sacs de 17, 60 ou 110 litres», nous explique une vendeuse. Comme ailleurs. Ces ruptures de stock amènent des commentaires très violents sur les réseaux sociaux. Président de Sion et de l'Antenne région Valais romand, Philippe Varone calme le jeu. «Deux millions de sacs ont été livrés à ce jour. Après commande, la livraison se fait sous trois

jours par le fournisseur, tout va rentrer dans l'ordre rapidement. Il y a par ailleurs encore de nombreux commerces qui vendent des sacs de 35 litres.» L'association et le fabricant avaient prévenu les commerçants que les habitudes des clients n'allaient pas forcément changer et qu'ils feraient du stock. Dans une directive que «Le Nouvelliste» a pu lire, le fournisseur Petroplast écrivait: «Au début, chaque ménage (environ le nombre d'habitants dans votre agglomération divisé par deux) devra s'approvisionner en sacs. Selon notre expérience, au cours des quatre premières semaines, une quantité deux à trois fois plus grande de sacs sera vendue comparativement à la moyenne de l'année.» La demande aura été plus forte que l'offre. La patience est mère des vertus, il paraît. Les consommateurs devront s'y faire encore quelques jours.

ABUS EN VALAIS

Une dizaine de prêtres pédophiles identifiés

Une dizaine de prêtres pédophiles en Valais: c'est ce qu'a pu identifier le diocèse de Sion après l'appel lancé par la Conférence des évêques suisses en décembre 2016 à Valère, annonçait Rhône FM mercredi. Les faits se sont déroulés entre les années 50 et le début des années 90. S'il y a prescription pour tous les cas, trois prêtres sont encore vivants aujourd'hui. Ces cas ont pu être identifiés grâce aux témoignages de victimes qui ont pris contact avec le diocèse de Sion.

Jean-Marie Lovey, évêque de Sion, s'est excusé auprès des victimes et a annoncé au micro de la radio valaisanne que «l'Eglise a fauté et demande pardon aux victimes».

En Suisse, 218 cas d'abus ont été annoncés entre 2010 et 2016, indique la dernière statistique des dénonciations de la CES, présentée début décembre 2016 à Valère. La plupart ont eu lieu entre 1950 et 1980. Cependant, 25 abus ont eu lieu entre 2010 et 2016. La dizaine de prêtres pédophiles et de victimes en Valais dont parle Rhône FM seront vraisemblablement recensés dans la statistique nationale 2017. Cette dernière rendra connus les autres cas dénoncés depuis décembre 2016 dans le reste des diocèses suisses. Elle n'a pas encore été publiée. **AS/ATS**

AIR GLACIERS

Nouvelle destination

Air Glaciers reliera un nouvel aéroport dès 2018: celui de Pula, en Croatie. La ville située au bord de la mer Adriatique pourra être rejointe depuis Sion ainsi que depuis les Eplatures à la Chaux-de-Fonds. Les touristes pourront ainsi atteindre les destinations du Nord du pays, à savoir Porec, Rovinj ou Rabac, en moins d'une heure de voiture depuis l'aéroport de Pula. Pour cette saison estivale, les appareils d'Air Glaciers voleront du 31 mai au 14 octobre 2018. **AS**



LA
PHRASE

Inviter Rolf Fringer à monter sur scène

au repas de gala, pourquoi pas? Mais il faut que je lui demande s'il sait chanter.."

CHRISTIAN CONSTANTIN

Le président du FC Sion, cité dans les colonnes du «Matin», qui a enterré la hache de guerre avec l'ancien sélectionneur de l'équipe suisse.

GROUPE MERCURE

Des vœux sous forme de revendications

Le groupe Mercure a envoyé ses vœux de fin d'année... sous forme de questions et de revendications. L'association qui regroupe les propriétaires terriens touchés par la pollution au mercure de la Lonza est heureuse que les propriétaires n'aient pas eu besoin de passer à la caisse pour financer les travaux d'assainissement de leurs parcelles. Par contre, plusieurs questions restent en suspens.

Norbert Salzgeber et Thomas Burgener, coprésidents de l'association, s'interrogent notamment sur l'avenir des parcelles contaminées. «Que se passe-t-il si des sols actuellement scellés ou couverts sont exposés à l'avenir et que ces zones doivent être assainies?» Ils désirent également savoir quand le Grossgrundkanal et les zones agricoles concernées seront traitées. Le groupe Mercure revendique encore des compensations financières pour les propriétaires n'ayant pu utiliser leurs espaces extérieurs en raison de la pollution des sols ou des travaux d'assainissement qui en découlent.

Pour rappel, la Lonza a accepté en novembre dernier de s'acquitter du 90% des frais liés à l'assainissement des parcelles, le reste étant divisé entre les différents pouvoirs publics concernés. **JR**

300

nouveaux citoyens des districts de Saint-Maurice et de Monthey ont acquis un Pass Bienvenue pour l'année 2018.

Le sésame, qui pouvait être commandé jusqu'au 31 décembre dernier, offre un accès gratuit et illimité à douze sites culturels répartis entre les deux districts bas-valaisans. Il sera testé sur une période de trois ans. Des adaptations y seront apportées d'ici là.

L'image



Et un nouveau résident à la fondation Pierre Arnaud à Lens. «Guldamera», gigantesque crabe bleu, a été installé dans le centre d'art. Cette œuvre de près de 4 mètres d'envergure arrive tout droit d'Australie du Sud.